



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21117168***Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le **24/9/21**~~Le Greffier~~
GrefféN° d'entreprise : **862 775 210****Nom**(en entier) : **LA TERRIENNE DU CREDIT SOCIAL**(en abrégé) : **SC**

Forme légale :

Adresse complète du siège : **RUE PORTE HAUTE 21 6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE****Objet de l'acte : CONSEIL D'ADMINISTRATION 21 SEPTEMBRE 2021 - NOMINATION DU
PRÉSIDENT ET D'UNE VICE-PRÉSIDENTE - COMPOSITION DU COMITÉ DE
CREDIT ET DU COMITÉ DE DIRECTION****1. ELECTION D'UN(E) PRÉSIDENT(E)**

Après discussions, les administrateurs décident de reconduire Monsieur Marcel GOMAND à la fonction de Président du Conseil d'administration.

2. ELECTION D'UN(E) VICE-PRÉSIDENT(E)

Après discussions, les administrateurs décident de désigner Madame Marie-Christine VERMER à la fonction de Vice-présidente du Conseil d'administration.

3. DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE CREDIT

Après discussions, les membres marquent leur accord sur la composition du Comité de Crédit suivant :

- Monsieur Marcel GOMAND, Président,
- Madame Catherine COLLARD, Administratrice ;
- Madame Ghislaine LEJEUNE, Administratrice ;
- Monsieur Geoffrey CHETTER, Administrateur ;
- Monsieur Jean-Michel GASPART, Administrateur ;
- Monsieur Philippe FRERE, Directeur-gérant.

Ce Comité de crédit est chargé, par le Conseil d'administration, de statuer sur les demandes de prêts hypothécaires en tant que prêteur ainsi que sur les modifications à apporter aux contrats de crédits en cours (prolongations d'offres, mainlevées, désolidarisations, etc.).

Comme cela est déjà le cas actuellement, un mail reprenant les principales données du dossier sera transmis aux membres du Comité. Ceux-ci disposeront de 8 jours calendrier pour statuer sur la demande. Si un seul avis négatif nous était transmis ou si un membre le souhaitait, le Comité de crédit se réunira pour statuer et la demande de prêt devra être acceptée à l'unanimité des membres présents à la réunion pour être considérée comme accordée.

Ces décisions devront faire l'objet d'une ratification par le Conseil d'administration.

4. DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Après discussions, les membres marquent leur accord sur la composition du Comité de direction suivant :

- Monsieur Marcel GOMAND, Président,
- Madame Marie-Christine VERMER, Vice-Présidente ;
- Madame Ghislaine LEJEUNE, Administratrice ;
- Monsieur Geoffrey CHETTER, Administrateur ;
- Monsieur Philippe FRERE, Directeur-gérant.

Les décisions qui seront prises par ce Comité de direction devront faire l'objet d'une ratification par le Conseil d'administration.

Philippe FRERE
Directeur-gérant

Déposé en même temps : Extrait du PV du Conseil d'administration du 21/09/2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/10/2021 - Annexes du Moniteur belge